

Messieurs les Présidents, Maires et Conseillers, Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons porter à votre connaissance un projet qui nous semble de la plus haute importance pour le devenir de notre vallée.

Le 12 décembre 2016, la Société VICAT GRANULATS a présenté au Conseil Municipal de St. Martin la Porte son projet de réouverture de la carrière de calcaire au lieu-dit Calypso.

Celui-ci prévoit l'extraction de 11,5 millions de tonnes sur 30 ans (soit environ 4 fois plus que ce qui a été exploité depuis l'origine de la carrière).

Il est projeté d'extraire à l'explosif 100 000 tonnes par an les 5 premières années (soit un tir par mois avec concassage par engin mobile et à l'air libre), et ensuite 500 000 tonnes par an (soit 3 à 4 tirs par mois et concassage en milieu confiné).

VICAT prévoit une exploitation « en dent creuse », un arrosage du site, ainsi qu'une commission de concertation et de suivi.

Au vu des différentes exploitations qui ont impacté la Commune ces dernières années, nous ne pouvons être que très sceptiques sur les mesures de protection et d'accompagnement. De plus les matériaux issus de l'exploitation de cette carrière seront destinés en priorité aux besoins des bassins Chambérien et Albertvillois, d'où trafic intense de camions sur la vallée, et non au chantier du Lyon-Turin qui valorise ses propres matériaux excavés.

Les nuisances inhérentes à cette extraction : bruit, poussière, augmentation du trafic routier vont à l'encontre des objectifs de développement touristiques de la vallée : randonnée pédestre, piste cyclable, via ferrata et diverses activités prévues dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Maurienne (volet touristique estival).

Le développement des poussières va affecter la valeur du patrimoine immobilier et nuire gravement à la santé des personnes et particulièrement à celle des enfants...

A ce jour, près de 400 habitants de la Commune de St Martin la Porte ont signé une pétition contre la réouverture de cette carrière et l'accumulation des nuisances pour notre village et ses occupants, ainsi que pour les Communes avoisinantes, suivant la direction des vents.

En outre, les abords de la carrière deviennent un dépotoir, un parking d'engins, et des matériaux de toutes sortes y sont stockés. Nous exigeons l'abandon immédiat de ce projet dévastateur pour la vallée, la réhabilitation du site, la dépollution et la démolition des bâtiments, la re-végétalisation des zones d'extraction.

Nous comptons sur votre appui auprès des instances administratives : Sous-Préfecture, Préfecture, DREAL, pour faire capoter ce projet aberrant et destructeur pour toute notre vallée et nous vous en remercions.

Le 30 Mai 2017

Le collectif des habitants de St Martin la Porte